



CITÉ DU GENÉVRIER

PROGRAMME DE FORMATION INTERNE 2019

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL	4
ACCUEIL	
Journées d'accueil	16
Journées « Rencontre »	17
TOUT LE PERSONNEL	
Réflexes institutionnels	5
Processus de Production du Handicap (PPH)	6
Autodétermination	8
Faire face à l'agressivité	10
Du Cœur au Corps, niveau II	12
Prévention incendie	14
Administration des médicaments	20
Premiers secours	21
Soins palliatifs	22
Formation sur les liquides biologiques	23
Autisme : sensibilisation pour l'intervention et l'accompagnement des personnes TSA	24
CADRES	
Gestion des absences ISMAT	18
BULLETINS D'INSCRIPTION	23
PLANNING DES FORMATIONS 2019	32
RÈGLEMENT	34
IMPRESSUM	35

ÉDITORIAL

Envie d'oxygénation des méninges, aspiration à des moments de partage où moussent les idées ? Les espaces et temps de formation, qu'ils se déroulent à l'interne ou en écoles, constituent souvent de belles occasions de cultiver la bien réputée plasticité cérébrale !

Ces dernières années, les connaissances en matière de déficience intellectuelle ont explosé. Et avec elles, les exigences posées aux établissements et aux professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap. Le travail au quotidien requiert engagement, attention, rigueur, perspicacité et nuance dans la proximité avec le résident ou le travailleur, en même temps que la capacité à observer et analyser avec recul situations ou interactions.

Dans un tel contexte, qu'elle relève de la mise à jour des connaissances, de la formation de base, du perfectionnement ou du développement personnel, la formation -au long cours !- est un atout majeur qu'il appartient à chacun de mettre en œuvre en fonction de sa situation, de son projet, et pourquoi pas simplement de ses envies.

Le soutien à la formation est un des piliers de la politique institutionnelle de la Cité du Genévrier. C'est donc avec enthousiasme que nous vous proposons le programme de formations internes que vous tenez entre vos mains : n'hésitez pas à y piocher de quoi vous y enrichir, personnellement et/ou professionnellement !



Eric Haberkorn
Directeur

RÉFLEXES INSTITUTIONNELS

INTERVENANT

Mme Ariane Trabelsi, consultante

OBJECTIFS

- Prendre connaissance des réflexes institutionnels
- Effectuer un état des lieux et intégrer les réflexes dans la pratique professionnelle quotidienne

DATES

1^{ère} session : 14 février 2019 (13h30 à 17h00)
2^{ème} session : 29 octobre 2019 (08h30 à 12h00)

LIEU

Salle « Mont-Pèlerin » et « Jaman »

PUBLIC CIBLE

Tout le personnel n'ayant pas suivi cette demi-journée de formation obligatoire en 2018

REMARQUE

Cette formation était obligatoire en 2018 ; les personnes ne l'ayant pas suivie doivent impérativement s'inscrire à l'une des dates ci-dessus.

PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP (PPH)

INTERVENANT

Commission PPH de la Cité du Genévrier

CONTENU

Il est un terme qui circule beaucoup au sein de l'institution depuis 2 ans environ et il ne vous est certainement pas inconnu, c'est celui du PPH ! Mais au fait le PPH, c'est quoi ?

Prenons un exemple : vous aimez conduire mais vous êtes myope. Sans vos lunettes, vous êtes en situation de handicap : vous ne pouvez pas réaliser quelque chose qui vous tient à cœur (conduire), à cause d'une déficience (votre myopie).

Vous avez donc besoin de trouver dans l'environnement une aide (vos lunettes) vous permettant de surmonter cette difficulté afin de ne plus être en situation de handicap. C'est l'idée du PPH !

Une situation de handicap est le résultat de l'interaction entre des facteurs personnels et des facteurs environnementaux, ces derniers pouvant constituer des facilitateurs ou des obstacles.

Cette formation vous permettra de découvrir l'essentiel de cette méthode qui a été adoptée au sein de l'institution.

DATES	1 ^{ère} session : 11 et 12 mars 2019 2 ^{ème} session : 6 et 7 juin 2019 3 ^{ème} session : 11 et 12 novembre 2019
HORAIRE	08h30 à 17h00, pause de midi incluse
LIEU	Salle « Mont-Pèlerin », à côté de la réception
PUBLIC CIBLE	Personnel d'accompagnement
REMARQUES	<p>Cette formation est obligatoire pour les personnes ne l'ayant pas encore suivie !</p> <p>Les repas seront pris en commun au tea-room</p>

AUTODÉTERMINATION

INTERVENANT

Mme Isabelle Petragallo-Hauenstein, responsable autodétermination au sein de la Cité du Genévrier

OBJECTIFS

- Avoir une définition commune des notions d'autodétermination et de participation citoyenne.
- Connaître les étapes pouvant guider les résidents dans le processus d'autodétermination.
- Développer une réflexion et une remise en question sur sa pratique d'accompagnement.

CONTENU

Les notions d'autodétermination et de participation citoyenne sont devenues deux concepts-clés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Mais concrètement, quelles sont les questions à se poser et comment adapter les pratiques éducatives aux situations spécifiques de chaque personne que l'on accompagne ?

Cette formation a pour objectifs de définir les éléments théoriques importants du concept d'autodétermination et de participation citoyenne, de faire le lien avec les pratiques éducatives et de dégager des pistes concrètes d'intervention.

DATES À CHOIX

1^{ère} session : 12 février 2019

2^{ème} session : 16 mai 2019

3^{ème} session : 10 septembre 2019

4^{ème} session : 28 novembre 2019

HORAIRES

08h30 à 16h00, pause de midi incluse

LIEU

Salle « Jaman », à côté de la réception

PUBLIC CIBLE

Personnel d'accompagnement

REMARQUE

Les repas seront pris en commun au tea-room

FAIRE FACE À L'AGRESSIVITÉ

INTERVENANT

Mme Daphné Jaquet-Chiffelle, Directrice de l'institut TaTouT
M. Martial Robellaz, formateur à l'institut TatouT

CONTENU

Vous souhaitez vous prémunir en cas d'agressions physiques ou apprendre à gérer l'agressivité ? Cette formation vous permettra de comprendre l'impact de votre langage corporel et verbal sur autrui, ainsi que sur vous-même.

OBJECTIFS

- Apprendre à adapter son langage du corps et son positionnement (distance de sécurité) en fonction de la situation,
- Apprendre à désamorcer l'énergie agressive d'autrui,
- Apprendre à utiliser un verbal clair et efficace, qui permet une désescalade de la violence.

Pour les agressions physiques :

- Apprendre à se dégager afin de pouvoir continuer à poser des limites verbales et appeler à l'aide,
- Tester ses capacités physiques de défense.

DATES	1 ^{ère} session : 8 et 9 avril 2019 2 ^{ème} session : 12 et 13 septembre 2019
HORAIRES	08h30 à 16h30, pause de midi incluse
LIEU	Salle polyvalente « Dents-du-Midi »
PUBLIC CIBLE	Personnel d'accompagnement
MATÉRIEL NÉCESSAIRE	Baskets et vêtements amples
REMARQUES	Cette formation est axée sur des exercices pratiques et physiques, notamment des mises en situations réelles. Elle est déconseillée aux femmes enceintes ! Les repas seront pris en commun au tea-room

DU CŒUR AU CORPS, NIVEAU II

INTERVENANT

Mme Catherine Agthe-Diserens, sexo-pédagogue spécialisée, formatrice d'adultes, Présidente du SEHP Suisse (Sexualité et Handicaps Pluriels)

CONTENU

La sexualité humaine en général et dans le champ des handicaps mentaux en particulier, dont les Droits sexuels, l'identité sexuée, la dynamique du manque et du désir, etc.

Les regards sur la vie à deux, la solitude, le papillonnage, la vie affective et amoureuse, la contraception, les masturbations, les fêtes de reconnaissance de couples, la parentalité, l'assistance sexuelle, les abus sexuels, etc.

OBJECTIF PRINCIPAL

Se donner les moyens d'un meilleur décodage des besoins affectifs et/ou sexuels de la personne en situation de handicap.

OBJECTIF PRINCIPAL

- Evaluer les compétences acquises en niveau I et repérer les avancements et les obstacles observés.
- Exercer 2 outils spécifiques : le DESC et l'hétérochronie du développement.
- Appliquer ces 2 supports à l'analyse de situations institutionnelles.
- Apprendre à différencier les besoins des résident-e-s... des projections des tiers professionnels et parentaux !
- S'ouvrir à l'éthique dans ce domaine (agir émancipatoire).
- Reconnaître ses limites.

DATES	6, 7 et 8 mai 2019
HORAIRES	08h30 à 16h30, pause de midi incluse
LIEU	Salle « Jaman », à côté de la réception
PUBLIC CIBLE	Personnel d'accompagnement La session de niveau II est strictement réservée aux professionnel-le-s ayant préalablement suivi la session de niveau I. Elle ne peut pas recevoir plus de 10 à 12 participant-e-s.
REMARQUES	Les repas seront pris en commun au tea-room

PRÉVENTION INCENDIE

INTERVENANT

Securétude à Aigle

CONTENU

Premiers gestes à effectuer et réflexes à avoir lors de la découverte d'un incendie.

OBJECTIFS

- Connaître les éléments donnant naissance à un feu et les différents types d'extincteurs
- Donner l'alarme, choisir le bon extincteur et procéder à l'extinction d'un départ de feu
- Adapter sa réaction à la situation

APPROCHES UTILISÉES

Théorie sur le feu (propriétés, dangers), classes du feu, alarme et moyens d'extinction. Exercices pratiques d'extinction d'un feu.

**DATES ET SESSIONS
À CHOIX**

24 juin 2019 : 3 sessions : de 8h à 9h45, de 10h à 11h45, et de 13h15 à 15h

25 juin 2019 : 3 sessions : de 8h à 9h45, de 10h à 11h45, et de 13h15 à 15h

26 juin 2019 : 3 sessions : de 8h à 9h45, de 10h à 11h45, et de 13h15 à 15h

3 septembre 2019 : 3 sessions : de 8h à 9h45, de 10h à 11h45, et de 13h15 à 15h

4 septembre 2019 : 3 sessions : de 8h à 9h45, de 10h à 11h45, et de 13h15 à 15h

5 septembre 2019 : 3 sessions : de 8h à 9h45, de 10h à 11h45, et de 13h15 à 15h

6 septembre 2019 : 3 sessions : de 8h à 9h45, de 10h à 11h45, et de 13h15 à 15h

LIEU

Cour extérieure devant la réception et les ateliers

PUBLIC CIBLE

Tous les collaborateurs. Cette formation est obligatoire. 20 participants par session.

INSCRIPTION

Mme Céline Bréchon, responsable qualité, 021 558 25 34.

JOURNÉES D'ACCUEIL

INTERVENANT

M. Eric Haberkorn, Directeur
 Service des ressources humaines
 Service informatique
 Service infirmier et thérapies
 Aumônerie

CONTENU

Vous débutez votre activité à la Cité du Genévrier ? Cette journée obligatoire a pour but de faciliter vos premiers pas au sein de l'institution.

OBJECTIFS

- Comprendre les valeurs et les enjeux communs à la Cité du Genévrier
- Connaître les réflexes institutionnels
- Acquérir des connaissances générales sur l'institution et ses différents secteurs (historique, secteur, services transversaux)
- Rencontrer des collaborateurs de différents métiers
- Visiter l'institution

DATES	07.01.2019, 04.02.2019, 04.03.2019, 01.04.2019, 06.05.2019, 03.06.2019, 01.07.2019, 02.09.2019, 07.10.2019, 04.11.2019, 02.12.2019
HEURES	08h30 à 16h30, pause de midi incluse
LIEU	Salle « Mont-Pèlerin », à côté de la réception
PUBLIC CIBLE	Tous les nouveaux collaborateurs
REMARQUES	Chaque nouveau collaborateur est convoqué personnellement lors de son engagement par le service des ressources humaines. Les repas seront pris en commun au tea-room

JOURNÉES « RENCONTRE »

INTERVENANT

Mme Sylvie Gavin, responsable ressources humaines
 Mme Patricia Boisset, responsable formation
 Mme Laure Jost, psychologue du travail
 Amour au Quotidien
 Mme Bréchon, Responsable Qualité
 Groupe ressource Soins palliatifs
 Groupe Aléas

CONTENU

Vous ressentez le besoin de mieux connaître les différentes procédures de travail ainsi que le fonctionnement des groupes ressources ? Vous aimeriez savoir comment préserver votre santé ? Cette journée est faite pour vous !

OBJECTIFS

- Transmettre des informations sur différents groupes ressources, thèmes particuliers ou spécificités de l'institution
- Savoir vers qui se diriger en cas de problèmes spécifiques
- Faire connaissance avec vos collègues et échanger sur vos expériences

DATES	1 ^{ère} session : 23 mai 2019 2 ^{ème} session : 21 novembre 2019
HEURES	08h30 à 17h00, pause de midi incluse
LIEU	Le 23.05.2019 à la salle « Mont-Pèlerin », et le 21.11.2019 à la salle polyvalente « Dents-du-Midi »
PUBLIC CIBLE	Tous les nouveaux collaborateurs
REMARQUES	Chaque collaborateur concerné recevra une convocation de la part du service des ressources humaines. Les repas seront pris en commun au tea-room

GESTION DES ABSENCES ET DU CLIMAT SOCIAL

INTERVENANT

ISMAT CONSULTING SA, solutions de management d'entreprise privilégiant le développement des talents, des compétences collectives, de la performance et de la santé au travail

OBJECTIFS

Ce dispositif est inscrit dans la politique et les pratiques de santé au travail en vigueur au sein d'EBHL. Il s'agit de renforcer les conditions cadre du développement du climat de travail par des actions de management fondées sur la reconnaissance, l'écoute, les règles de conduite en matière de droits et devoirs et la clarification des attentes professionnelles.

CONTENU

- Maintenir ou améliorer le climat de travail en assurant le dialogue et la compréhension des besoins individuels par les supérieurs
- Mettre en place les conditions de travail idéales afin d'optimiser la performance des équipes
- Implémenter une politique active de bien-être au travail et ainsi affirmer le lien existant entre performance des personnes présentes au travail et absences
- Stabiliser et réduire le taux d'absences dans l'entreprise
- Ancrer ces pratiques dans une approche managériale commune

DATES	20 et 21 mai 2019
DURÉE	2 jours
HEURES	8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
LIEU	Eben-Hézer Lausanne, salle New York, Maison des Chavannes (Chemin de Rovéréaz 25, 1012 Lausanne)
PUBLIC CIBLE	Nouveaux cadres qui n'ont pas encore bénéficié de la formation.
NOMBRE DE PLACES	12 participants conjointement avec la Cité du Genévrier
REPAS	Pris en commun à la cafétéria Cactus

ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

INTERVENANT

M. François Rouiller, pharmacien

OBJECTIF

- Être capable de remettre des médicaments sous la surveillance et le contrôle d'une personne ayant suivi une formation médicale.
- Être capable de dispenser de manière exceptionnelle des doses de médicaments dits de réserve durant la journée mais aussi durant la nuit.

CONTENU

- Rôle du médicament
- De quoi est constitué un médicament
- Comment appliquer un médicament
- Les différents modes d'application d'un médicament
- Comment agit un médicament
- Ce à quoi il faut faire attention lors de l'utilisation d'un médicament
- Notions basiques spécifiques sur les médicaments du système nerveux, le traitement de l'épilepsie, le traitement des troubles du sommeil, le traitement des troubles psychiques, avec remise d'un tableau récapitulatif des médicaments concernés par ces thématiques

DATES À CHOIX

1^{ère} session : 14 novembre 2019

2^{ème} session : 5 décembre 2019

HEURES

08h30 à 17h00

LIEU

Salle « Mont-Pèlerin », à côté de la réception

PUBLIC CIBLE

Tout collaborateur amené à distribuer les médicaments dans des établissements socio-éducatifs, à l'exception des infirmières.

REMARQUE

Les repas seront pris en commun au tea-room

PREMIERS SECOURS

INTERVENANT

Association Cantonale Vaudoise des Samaritains

OBJECTIF

- Acquérir ou revoir les gestes qui sauvent, afin de prendre les premières mesures en cas d'accident ou de malaise grave, le tout en conformité avec les recommandations de sécurité au travail.

DATES ET SESSIONS À CHOIX

Mardi 5 mars 2019 : 3 sessions : de 8h à 10h, de 10h15 à 12h15, et de 13h30 à 15h30

Jeudi 7 mars 2019 : 3 sessions : de 8h à 10h de 10h15 à 12h15 et de 13h30 à 15h30

Jeudi 14 mars 2019 : 3 sessions : de 8h à 10h de 10h15 à 12h15 et de 13h30 à 15h30

Vendredi 15 mars 2019 : 3 sessions : de 8h à 10h de 10h15 à 12h15 et de 13h30 à 15h30

Mercredi 3 avril 2019 : 3 sessions : de 8h à 10h de 10h15 à 12h15 et de 13h30 à 15h30

Jeudi 4 avril 2019 : 3 sessions : de 8h à 10h de 10h15 à 12h15 et de 13h30 à 15h30

Mercredi 10 avril 2019 : 3 sessions : de 8h à 10h de 10h15 à 12h15 et de 13h30 à 15h30

Vendredi 12 avril 2019 : 1 session : de 8h à 10h

LIEU

Salle polyvalente ou selon disponibilités, se référer à la confirmation des RH qui sera faite par email

REMARQUE

Formation obligatoire pour le personnel d'accompagnement uniquement.

SOINS PALLIATIFS

INTERVENANT

Palliative Vaud

CONTENU

Vous souhaitez en savoir plus sur le contexte vaudois des soins palliatifs et désirez acquérir des compétences dans ce domaine ? Ce cours de 4 jours en collaboration avec la Fondation de Rive-Neuve à Blonay vous permettra d'obtenir des réponses à vos questions et de vous préparer à accompagner des résidents en situation de soins palliatifs.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base en soins palliatifs permettant d'améliorer la qualité des soins prodigués aux personnes concernées,
- Identifier et reconnaître chez les résidents la dimension palliative,
- Comprendre le contexte cantonal et national dans lequel s'inscrit la Fondation.

DATES	Selon disponibilités
HORAIRES	Selon disponibilités
LIEU	Palliative Vaud, Lausanne
PUBLIC CIBLE	Personnel d'accompagnement
REMARQUE	

Une fois votre bulletin d'inscription validé, vous recevrez le lien pour vous inscrire directement auprès de Palliative Vaud

FORMATION SUR LES LIQUIDES BIOLOGIQUES

INTERVENANT

Dr. Carmelo Liberati, Médecin Chef de Service Santé au Travail, Hôpital Riviera-Chablais.

RÉSUMÉ

Les agents biologiques (bactéries, champignons, virus, etc.) peuvent être à l'origine de maladies chez l'homme : infections, intoxications, allergies voire cancers. Le risque biologique concerne de multiples activités : les métiers de la santé, les services à la personne, l'agriculture, les industries agroalimentaires, les métiers de l'environnement, etc. L'évaluation des risques se fait en suivant la chaîne de transmission à partir du « réservoir » d'agents biologiques jusqu'au travailleur exposé. La prévention des risques consiste à rompre cette chaîne le plus en amont possible. La prévention passe par des mesures d'organisation du travail, de protection collective et individuelle, ainsi que d'information et de formation du personnel. Ces mesures de prévention doivent être adaptées à l'activité professionnelle considérée.

OBJECTIFS

- Comprendre la nature des agents biologiques,
- Distinguer les différents risques et les prioriser,
- Mettre en place les mesures de prévention.

DATES À CHOIX

1^{ère} session : 21 février 2019

2^{ème} session : 21 mars 2019

3^{ème} session : 25 avril 2019

HORAIRE

13h30 à 17h00

LIEU

Salle « Mont-Pèlerin »

PUBLIC CIBLE

Tout collaborateur potentiellement exposé aux liquides biologiques en raison de son travail

AUTISME : SENSIBILISATION POUR L'INTERVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES TSA

INTERVENANT

Marc Segura, pédagogue spécialisé et consultant en autisme

CONTENU

- Mise en place d'un environnement structuré dans les activités quotidiennes des personnes atteintes de TSA, ainsi que dans leurs loisirs, les temps de latence et de transitions.
- Comment développer des apprentissages.

OBJECTIFS

- Favoriser une meilleure compréhension des TSA.
- Connaître les différents aspects liés au comportement autistique.

DATES	2 et 3 mai 2019
HORAIRES	09h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30
LIEU	Salle « Mont-Pèlerin »
PUBLIC CIBLE	Centre de compétences Prévisibilité I, II et III, ADP
REMARQUES	<p>Un suivi dans le quotidien professionnel sera entrepris une fois la formation suivie.</p> <p>Les repas seront pris en commun au tea-room</p>

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019

FORMATION

.....

DATE(S)

.....

NOM, PRÉNOM

.....

GROUPE DE VIE/ATELIER/SECTEUR

.....

JE PARTICIPERAI AU REPAS DE MIDI S'IL EST PRÉVU À
L'INSTITUTION: OUI NON

SIGNATURE PARTICIPANT(E)

.....

SIGNATURE SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE

.....

DATE DE VALIDATION

.....

A retourner au service des ressources humaines une fois signé et daté !



BULLETIN D'INSCRIPTION 2019

FORMATION

.....

DATE(S)

.....

NOM, PRÉNOM

.....

GROUPE DE VIE/ATELIER/SECTEUR

.....

JE PARTICIPERAI AU REPAS DE MIDI S'IL EST PRÉVU À
L'INSTITUTION: OUI NON

SIGNATURE PARTICIPANT(E)

.....

SIGNATURE SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE

.....

DATE DE VALIDATION

.....

A retourner au service des ressources humaines une fois signé et daté !



BULLETIN D'INSCRIPTION 2019

FORMATION

.....

DATE(S)

.....

NOM, PRÉNOM

.....

GROUPE DE VIE/ATELIER/SECTEUR

.....

JE PARTICIPERAI AU REPAS DE MIDI S'IL EST PRÉVU À
L'INSTITUTION: OUI NON

SIGNATURE PARTICIPANT(E)

.....

SIGNATURE SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE

.....

DATE DE VALIDATION

.....

A retourner au service des ressources humaines une fois signé et daté !



BULLETIN D'INSCRIPTION 2019

FORMATION

.....

DATE(S)

.....

NOM, PRÉNOM

.....

GROUPE DE VIE/ATELIER/SECTEUR

.....

JE PARTICIPERAI AU REPAS DE MIDI S'IL EST PRÉVU À
L'INSTITUTION: OUI NON

SIGNATURE PARTICIPANT(E)

.....

SIGNATURE SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE

.....

DATE DE VALIDATION

.....

A retourner au service des ressources humaines une fois signé et daté !



PLANNING DES PERFECTIONNEMENTS ET COURS INTERNES 2019

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	FÉRIÉ	1		1		1	JA	1		1	
2	FÉRIÉ	2		2		2		2	AUTISME	2	
3		3		3		3	1 ^{ER} SECOURS	3	AUTISME	3	JA
4		4	JA CONDU	4	JA	4	1 ^{ER} SECOURS	4		4	
5		5		5	1 ^{ER} SECOURS	5		5		5	
6		6		6		6		6	JA COEUR	6	PPH
7	JA	7		7	1 ^{ER} SECOURS	7		7	COEUR	7	PPH
8		8		8		8	AGR	8	COEUR	8	
9		9		9		9	AGR	9		9	
10		10		10		10	1 ^{ER} SECOURS	10		10	FÉRIÉ
11		11		11	PPH	11		11		11	
12		12	AUTO	12	PPH	12	1 ^{ER} SECOURS	12		12	
13		13		13		13		13		13	
14	CONDU	14	RÉFLEXES	14	1 ^{ER} SECOURS	14		14		14	
15	CONDU	15		15	1 ^{ER} SECOURS	15		15		15	
16		16		16		16		16	AUTO	16	
17		17		17		17		17		17	
18		18		18		18		18		18	
19		19		19		19	FÉRIÉ	19		19	
20		20		20		20		20	ISMAT	20	
21		21	RISQUES BIO	21	RISQUES BIO	21		21	ISMAT	21	
22		22		22		22	FÉRIÉ	22		22	
23		23		23		23		23	J. RENC	23	
24		24		24		24		24		24	FEU
25		25		25		25	RISQUES BIO	25		25	FEU
26		26		26		26		26		26	FEU
27		27		27		27		27		27	
28		28		28		28		28		28	
29				29		29		29		29	
30				30		30		30	FÉRIÉ	30	
31				31		31		31		31	

- JA Journée d'accueil des nouveaux collaborateurs
- COEUR Formation "cœur au corps" niveau II
- AGR Faire face à l'agressivité
- PPH Processus de production du handicap

- ISMAT Gestion des absences/ISMAT (E-H Lausanne)
- ABA Méthode ABA
- AUTO Autodétermination et participation citoyenne
- CONDU Conduire et animer une équipe

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1	JA	1	FÉRIÉ	1		1		1		1	
2		2		2	JA	2		2		2	JA
3		3		3	FEU	3		3		3	
4		4		4	FEU	4		4	JA	4	
5		5		5	FEU	5		5		5	MEDIC
6		6		6	FEU	6		6		6	
7		7		7		7	JA	7		7	
8		8		8		8		8	SOIRÉE	8	
9		9		9		9		9		9	
10		10		10	AUTO	10		10		10	
11		11		11		11		11	PPH	11	
12		12		12	AGR	12		12	PPH	12	
13		13		13	AGR	13		13		13	
14		14		14		14		14	MEDIC	14	
15		15		15		15		15		15	
16		16		16	FÉRIÉ	16		16		16	
17		17		17		17		17		17	
18		18		18		18		18		18	
19		19		19		19		19		19	
20		20		20		20		20		20	
21		21		21		21		21	J. RENC	21	
22		22		22		22		22		22	
23		23		23		23		23		23	
24		24		24		24		24		24	
25		25		25		25		25		25	FÉRIÉ
26		26		26		26		26		26	
27		27		27		27		27		27	
28		28		28		28		28	AUTO	28	
29		29		29		29	RÉFLEXES	29		29	
30		30		30		30		30		30	
31		31		31		31		31		31	

J. RENC. Journée Rencontre pour nv. collab.

REFLEXES Demi-journée Réflexes collaborateurs

MEDIC Administration de médicaments

AUTISME Sensibilisation autisme

SOIRÉE Soirée du personnel

FEU Prévention incendie

RISQUES BIO Risques liquides biologiques

1^{ER} SECOURS Premiers secours

RÈGLEMENT

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par bulletin d'inscription uniquement. Il doit impérativement comporter votre signature ainsi que celle de votre responsable hiérarchique.

PARTICIPATION ET ABSENCE

La participation aux cours est offerte par l'institution. Les participants s'engagent à suivre l'entier du cours et doivent être disponibles pour toute la durée de la formation. Toute absence doit être motivée et communiquée au moins 48 heures à l'avance au service des ressources humaines, afin de pouvoir offrir une place aux personnes sur liste d'attente. Si un collaborateur inscrit ne se présente pas à la formation sans un motif valable, il pourrait être amené à s'acquitter du coût que représente cette formation. Pour les collaborateurs malades, un certificat médical est exigé.

ATTESTATIONS

Il est nécessaire de suivre l'intégralité du cours pour bénéficier d'une attestation. Elles sont établies sur la base de la liste de présences.

CONFIDENTIALITÉ

Afin de créer un climat de confiance indispensable à l'apprentissage, tout échange pendant la formation est soumis au principe de confidentialité.

DROIT AU PERFECTIONNEMENT

Le nombre de jours octroyés selon les corps de métiers est décompté du droit conventionnel de formation continue, excepté pour les formations dites obligatoires.

Pour des modalités pratiques, le masculin a été retenu pour les dénominations.

IMPRESSUM

EDITEUR

Cité du Genévrier, service des ressources humaines

MISE EN PAGE

Format-Z Sàrl

PLANIFICATION DES FORMATIONS

Sven De Cagna, assistant RH

IMPRESSION

Ateliers Espace Grafic, Eben-Hézer Lausanne

TIRAGE TOTAL

600 exemplaires

PARUTION ET TRANSMISSION

Décembre 2018

CITÉ DU GENÉVRIER

Chemin du Genévrier 2
1806 Saint-Légier

tél. 021 925 23 23

fax 021 925 23 13

cite-du-genevrier@eben-hezer.ch

www.cite-du-genevrier.ch



CITÉ DU GENÉVRIER

Des questions ?

Le service des ressources humaines se tient à
votre disposition en cas de besoin,
au 021/943.91.37 ou alors directement
au 1er étage du bâtiment E !